

PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Lille, le 4 février 2020

## Communiqué de presse

### SEMAINE DE L'INDUSTRIE 2020 : ENCORE 8 SEMAINES POUR LABELLISER VOTRE ÉVÉNEMENT !



Depuis 2011, la Semaine de l'industrie contribue à **changer le regard du grand public et des jeunes sur l'industrie et ses métiers**, à travers l'organisation d'événements sur l'ensemble du territoire national (*job dating*, visites d'entreprises et d'établissements de formation, conférences, ateliers, expositions...).

L'édition 2019 a marqué un record avec au total **4 800 événements labellisés en France, dont 660 dans les Hauts-de-France.**

**Acteurs de l'événement, labellisez vos projets dans les Hauts-de-France !**

Tous les acteurs et les partenaires de l'industrie en région (entreprises, fédérations industrielles, établissements scolaires et de formation, collectivités territoriales, administrations et opérateurs publics etc.) sont invités à se mobiliser et à labelliser leurs événements avant le 20 mars 2020 sur le site <https://www.semaine-industrie.gouv.fr/>

Pour être labellisé « Semaine de l'industrie », un événement doit répondre à ces 4 critères :

- se dérouler en France entre le 16 mars et le 19 avril 2020 ;
- être ouvert aux publics concernés (demandeurs d'emplois, scolaires/étudiants, professionnels de l'orientation, enseignants, grand public, ... ) ;
- informer ou communiquer sur l'industrie ;
- être gratuit.

#### 2020, un focus sur le thème « Inventer un avenir durable »

Ce focus permet d'englober et de valoriser cette année les thématiques de la transition écologique, de l'économie circulaire et de la mixité des métiers.

#### En savoir plus :

- Internet - [www.semaine-industrie.gouv.fr](http://www.semaine-industrie.gouv.fr)
- Facebook - [facebook.com/semaine.industrie](https://facebook.com/semaine.industrie)
- Twitter - #SemaineIndustrie

#### Contact presse :

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi  
Jérôme Creutz, responsable du service communication  
Tél. : 03 20 96 48 06 - Mél : [jerome.creutz@direccte.gouv.fr](mailto:jerome.creutz@direccte.gouv.fr)

Préfecture de la région Hauts-de-France